

Communes : liste des députés de la noblesse qui prennent séance, lors de la séance du 25 juin 1789

Citer ce document / Cite this document :

Communes : liste des députés de la noblesse qui prennent séance, lors de la séance du 25 juin 1789. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VIII - Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1875. p. 154;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_4557_t2_0154_0000_3

Fichier pdf généré le 14/01/2020

former, qu'il manquait des frères à cette auguste famille. Ces vœux ont été presque aussitôt remplis que formés. Nous voyons un prince illustre, une partie importante et respectable de la noblesse française. Nous nous livrons à la joie de la recevoir, à l'espérance d'y voir réunir la totalité de cette noblesse. Oui, Messieurs, ce qui nous manque nous sera rendu : tous nos frères viendront ici. C'est la raison et la justice, c'est l'intérêt de la patrie qui les appellent et qui nous en répondent.

Travaillons de concert à la régénération du royaume, au soulagement du peuple. Nous porterons la vérité au pied du trône, et sa voix sera entendue par un Roi dont la religion peut être surprise, mais dont les intentions sont justes et la bonté inaltérable.

On fait l'appel de MM. de la noblesse, et Messieurs qui se trouvent présents, sont inscrits, savoir :

- MM. le duc d'Aiguillon, député de la sénéchaussée d'Agen.
 D'André, député de la sénéchaussée d'Aix.
 Le marquis de Toulangeon, député du bailliage d'Amont en Franche-Comté.
 Le chevalier d'Esclans, idem.
 Bureau de Puzy, idem.
 Le marquis de Lezay de Marnezia, député du bailliage d'Aval en Franche-Comté.
 Le vicomte de Toulangeon, idem.
 Le comte de Crillon, député du bailliage de Beauvais.
 Le vicomte de Beauharnais, député du bailliage de Blois.
 De Phélias, idem.
 Le vicomte Desandrouins, député du bailliage de Calais et Ardres.
 Le marquis de Lacoste, député du bailliage de Charolles.
 Le comte de Castellane, député du bailliage de Châteauneuf en Thimerais.
 Le duc d'Orléans, député du bailliage de Crépy en Valois,
 Le marquis de Blacons, député du Dauphiné.
 Le marquis de Langon, idem.
 Le comte de Lablache, idem.
 Le comte Antoine d'Agout, idem.
 Le comte de Virieu, idem.
 Le comte de Morge, idem.
 Le baron de Chaléon, idem.
 Le comte de Marsanne, idem.
 De Burle, député de la sénéchaussée de Forcalquier.
 D'Eymar, idem.
 De Nompair de Champagne, député du bailliage de Forez.
 De Prez de Crassier, député du bailliage de Gex.
 Le marquis de Biencourt, député de la sénéchaussée de Guéret.
 D'Aguesseau, député du bailliage de Meaux.
 Fréteau, député du bailliage de Melun.
 Le comte de Latouche, député du bailliage de Montargis.
 Le comte de Montmorency, député du bailliage de Montfort-l'Amaury.
 Le chevalier de Maulette, idem.
 Le comte de Clermont-Tonnerre, député de la ville de Paris.
 Le duc de la Rochefoucauld, idem.
 Le comte de Lally-Tollendal, idem.
 Le comte de Rochechouart, idem.
 Le comte de Lusignan, idem.
 Dionis du Séjour, idem.
 Duport, idem.
 Le marquis de Montesquiou-Fezensac, idem.
 Alexandre de Lameth, député du bailliage de Péronne.
 Le marquis de Latour Maubourg, député de la sénéchaussée du Puy.
 Le marquis de Sillery, député du bailliage de Reims.

MM. Le baron d'Harambure, député du bailliage de Touraine.
 Le duc de Luynes, idem.
 Le marquis de Lencosne, idem.
 Le baron de Menou, idem.

M. le marquis de Sillery demande la parole, et dit :

Messieurs, c'est avec transport que nous reconnaissons parmi vous nos plus chers compatriotes. Au moment de nos élections dans nos provinces, l'amitié avait suivi l'estime que chacun de vous nous avait inspirée ; et, collectivement, nous réclamons de nos concitoyens les mêmes sentiments que nous avons pour eux.

Nous ne cherchons pas à nous prévaloir d'avoir devancé peut-être de quelques jours, dans cette salle, le reste des membres de la noblesse : la sévérité de quelques-uns de leurs mandats, l'examen du plan proposé par le Roi, les empêchent encore de nous joindre ; mais l'esprit de justice et l'amour du bien public, qui les dirigeant, les ramèneront sans doute bientôt au milieu de nous.

Oublions, Messieurs, les premiers moments d'inquiétude qui nous ont éloignés. Faisons voir à l'univers que la nation française a conservé son antique caractère. Entraînés par nos passions, rassemblés de toutes les parties de ce vaste empire, ayant tous des intérêts à défendre, tenant à nos opinions, et voulant les soutenir impérieusement ; malheureusement il en devait résulter l'effervescence qui, pendant quelques moments, nous a agités. Mais envisageons la tempête d'un œil calme et serein ; que nos âmes se calment à proportion des dangers qui nous environnent ; portons un œil attentif sur tous les abus que nous devons réformer ; n'ayons devant les yeux que le bonheur des peuples qui nous est confié, et que ces motifs sacrés soient le ralliement de nos cœurs et de nos pensées.

Ne perdons jamais de vue le respect que nous devons au meilleur des Rois, si digne par ses vertus personnelles d'être à jamais l'amour de ses peuples. Il nous appelle ses enfants : ah ! sans doute nous devons tous nous regarder comme une famille réunie, ayant des détails différents dans notre maison paternelle. Il nous offre la paix : acceptons-la sans balancer, et qu'il ne voie pas flétrir et sécher dans ses mains le rameau d'olivier qu'il nous présente.

C'est en présence de la nation rassemblée que nous rendons au clergé les hommages que nous devons à ses vertus. La plupart de vous, Messieurs, témoins des peines et consolateurs des habitants des campagnes, vous nous instruirez des détails attendrissants de leurs souffrances, et vous nous aiderez de vos conseils pour trouver les moyens les plus prompts de les soulager.

Et vous, Messieurs, qui réunissez dans votre sein des citoyens distingués dans tous les états, des magistrats éclairés, des littérateurs célèbres, des commerçants fidèles, des artistes habiles, vous nous aiderez de vos lumières et de votre instruction pour procurer à la France les lois nécessaires à la régénération de l'ordre.

Je m'arrête, Messieurs, et mes yeux se fixent sur les habitants des campagnes qui sont parmi vous, dont les travaux respectables servent à nourrir et enrichir les citoyens de tous les ordres. Si la noblesse de France se glorifie d'avoir le droit de marcher à la tête des légions pour la défense de la patrie, elle honore également cette milice formidable qui fait la gloire et la sûreté de cet empire.